

LES TYPES DE PASSAGE À NIVEAU

3 passages à niveau sur 4 sont équipés de feux rouges clignotants et de barrières automatiques, ou parfois de barrières manuelles seules.

Les passages à niveau sans barrières sont équipés de croix de Saint-André ou de portillons.

Voici les panneaux que vous trouverez aux abords des passages à niveau :

PASSAGE À NIVEAU AVEC BARRIÈRES

PASSAGE À NIVEAU SANS BARRIÈRES

Annoncé par le panneau :



Puis signalé par :

feux rouges clignotants avec barrières automatiques



croix de Saint-André



ou croix de Saint-André et panneau stop



ou croix de Saint-André et feu rouge clignotant



ou barrières manuelles



SIGNALISATION PIÉTONS



LES ACCIDENTS DE LA ROUTE AUX PASSAGES À NIVEAU

Contrairement aux idées reçues, la majorité des accidents aux passages à niveau concerne les trajets habituels et touche souvent les personnes résidant à proximité.

La routine engendre trop souvent une baisse de vigilance ou une prise de risque, qui peut se révéler fatale : non-respect de la signalisation, tentative de traversée en force ou passage en chicane.

EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ, VOUS RISQUEZ VOTRE VIE ET CELLE DES AUTRES.

Le fait de ne pas respecter l'arrêt au feu rouge clignotant, tout comme le fait de s'engager alors que les barrières sont en cours de réouverture, est passible systématiquement d'une contravention de 4^{ème} classe (de 90 € à 750 €) et d'un retrait de 4 points du permis de conduire, et éventuellement d'une suspension du permis de conduire de 3 ans maximum.

Pour en savoir plus : www.prevention-ferroviaire.fr

NE RISQUEZ PAS VOTRE VIE AUX PASSAGES À NIVEAU
RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE.

SNCF
RÉSEAU

SNCF RÉSEAU - 15/17 rue Jean-Philippe Rameau - 93210 SAINT-DENIS - RCS BOBIGNY 412 280 737 - TBWA/PARIS

www.prevention-ferroviaire.fr

En partenariat avec :

